

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Commune de Nemours

Plan Local d'Urbanisme

REVISION AU TITRE DE L'ARTICLE L.153-34 DU CODE DE L'URBANISME

Modification de l'OAP n°12 « Valorisation du patrimoine »

BORDEREAU DES PIECES

Pièce n°1 - Note explicative

Pièce n°2 - Pièce modifiée du P.L.U. : OAP n°12 - fiches n°8, n°18, n°41 et n°43